



# TRANSITIONS, LES MAUGES EN ACTION

Compte-rendu des M2 Gestion des Territoires et Développement Local

*Supervisé par Marcelo Pires-Negrao*



**Journée du 09 octobre 2024**



Le 9 octobre 2024, Mauges Communauté a organisé une rencontre dédiée au bilan de mi-parcours des initiatives menées en faveur de la transition écologique sur le territoire. Cet événement a eu pour objectif d'encourager les échanges et la collaboration entre les parties prenantes et de faire le point sur l'avancement des différents plans mis en place, dont ceux pour l'économie circulaire, le Plan de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).



Cette rencontre a réuni un ensemble d'acteurs du territoire, parmi lesquels des représentants des collectivités territoriales (agents et élus), des acteurs économiques locaux, des chambres consulaires ainsi que des associations. Cet écosystème d'acteurs témoigne d'une mobilisation collective au service des objectifs environnementaux du territoire.

Les initiatives de Mauges Communauté s'articulent autour de trois piliers fondamentaux, qui constituent le socle de leur action en faveur de la transition écologique. Ces piliers sont :

1. **Transversalité**

La transversalité se traduit par la mise en œuvre de schémas et d'actions intégrées qui permettent de maximiser les synergies entre les projets.

2. **Coopération**

L'approche coopérative de Mauges Communauté s'appuie sur un partenariat étroit avec les acteurs locaux. Cette dynamique permet une meilleure appropriation des projets par les parties prenantes et favorise un engagement durable en faveur de la transition écologique.

3. **Audace**

L'audace est incarnée par l'ambition du territoire de devenir un Territoire à Énergie Positive d'ici 2050.

Cette feuille de route est régulièrement réévaluée pour s'adapter aux nouveaux défis et permettre à la collectivité de se questionner sur son rôle et comment lever les freins.

**Déroulé de la demi-journée :**

Après la plénière, les participants ont déambulé une première fois parmi des panneaux thématiques, liés à chacun des plans évalués (cf. annexe). Ils devaient partir à la chasse aux informations et remplir un questionnaire, qui a ensuite fait l'objet d'un quizz interactif.

Dans un deuxième temps, chaque invité a pu choisir 3 panneaux qui les intéressait le plus, pour suivre trois petites présentations de 10 minutes chacune. Un témoin était présent pour commenter le panneau et échanger sur leur implication dans l'action concernée.

Pour finir, des ateliers de 30-35 minutes étaient organisés autour des panneaux pour envisager la suite des plans et échanger sur ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs fixés.

Les ateliers ont donc fait l'objet d'une restitution écrite de la part des étudiants du M2 Gestion des Territoires et Développement Local de l'Université d'Angers.

Après la pause du midi, les invités ont pu visiter le site de Synergie, faire l'escape game Mission CO2 ou participer à la fresque de l'engagement local.

## Temps 1 – Enjeux territoriaux et transitions

### Discours de M. Huchon, Président de Mauges Communauté

Monsieur Huchon, Président de Mauges Communauté, a débuté la rencontre en rappelant l'engagement de la collectivité en faveur de la transition écologique, reconnue comme exemplaire et innovante à l'échelle régionale. Parmi les initiatives phares, il a cité Synergie, tiers-lieu dédié au développement de l'économie circulaire et local ayant accueilli cet événement. Cet espace est à la fois une vitrine des bénéfices de cette démarche et un lieu de collaboration pour les acteurs économiques du territoire, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles synergies.

M. Huchon a également précisé les objectifs de cette journée : valoriser les compétences des acteurs présents, partager les connaissances et recueillir des perspectives nouvelles sur les projets en cours. Cette rencontre vise avant tout à coordonner une stratégie collective et transversale pour répondre aux ambitions de la transition écologique à l'échelle du territoire. En conclusion, M. Huchon a souligné l'importance de la coopération et de l'engagement de tous pour transformer durablement le territoire.

### Intervention de M. Tony Cogné, agriculteur en conservation des sols

Tony Cogné, agriculteur à Montrevault-sur-Èvre, pratique depuis une dizaine d'années l'agriculture de conservation des sols sur une surface de 190 hectares. Cette méthode, plus respectueuse de l'environnement, repose sur le principe de non-labour et l'usage d'un couvert végétal permanent, semé chaque année. Grâce à une diversification des cultures, cette pratique vise à préserver le sol comme support de production, favorisant ainsi sa vitalité.

Les avantages de cette méthode sont multiples : réduction de l'érosion des sols, diminution du lessivage des intrants (nitrates et phosphates), augmentation de la capacité de stockage du carbone et de l'eau. Ces sols, revitalisés et enrichis en matière organique, se révèlent plus résilients face au changement climatique, assurant ainsi une meilleure résistance aux aléas climatiques. Tony Cogné observe d'ailleurs que les rendements de cette approche sont comparables, voire supérieurs, à ceux de l'agriculture conventionnelle.

Monsieur Cogné préside également l'association **Agriculture de Conservation des Mauges**, qui regroupe une cinquantaine de membres. L'association, soutenue par Mauges Communauté via deux appels à projets, œuvre pour accompagner les agriculteurs dans cette transition. Elle se consacre à soutenir l'achat de semences, animer un réseau de producteurs locaux, partager les bonnes pratiques et former de jeunes agriculteurs, renforçant ainsi l'adoption de cette approche durable.

### Intervention de M. Damien Gallard, collaborateur de Boisseau Bâtiment

Boisseau Bâtiment, entreprise familiale de maçonnerie fondée en 1834, emploie aujourd'hui plus de 150 collaborateurs et est située à Mauges-sur-Loire. Damien Gallard, dirigeant de l'entreprise, nous a présenté les initiatives mises en place en faveur de la transition écologique, notamment la sensibilisation de ses clients aux enjeux de durabilité, avec une attention particulière à la gestion et au tri des déchets sur site. Actuellement, Boisseau Bâtiment valorise plus de 50 % des déchets générés sur ses chantiers. Dans cette dynamique, l'entreprise participe au programme « Mission Change », porté par Mauges Communauté, qui vise à accompagner les entreprises locales vers des pratiques plus durables et décarbonées à l'horizon 2050. Ce programme, d'une durée d'un an, regroupe cette année sept entreprises participantes. Grâce à « Mission Change », Boisseau Bâtiment a repensé ses processus dans une logique de conception-réalisation en collaboration avec des partenaires locaux, avec pour objectif la production de bâtiments à faible empreinte carbone. Selon Damien Gallard, ce programme apporte une véritable valeur ajoutée, non seulement par son impact sur la durabilité des pratiques, mais aussi en créant un réseau territorial et favorisant la coopération inter-entreprises.

## Temps 2 – Panneaux et ateliers

### 1. Développer la réparation de proximité

**Contexte** : Le territoire des Mauges compte déjà plusieurs acteurs de la réparation, mais Mauges Communauté cherche à identifier les besoins non couverts en matière de réparateurs et à encourager le développement de la réparation de proximité. Cet effort vise à réduire la dépendance à l'achat de nouveaux produits, favoriser le réemploi et sensibiliser les habitants aux avantages de la réparation.

**Témoignages** : Lucie Delestre, animatrice au centre social Val'Mauges, accompagne le projet Repair Café de Saint-Florent-le-Vieil et de La Pommeraye. Laure Favreau, réparatrice bénévole au même Repair Café.

**Animatrice** : Aurore Tesson, Chargée de mission en Économie Circulaire à la CMAR des Pays de La Loire

**Synthèse du panneau** : Le Repair Café, créé en 2016 par un groupe d'éco-citoyens, rassemble aujourd'hui une équipe de 10 à 15 réparateurs bénévoles, comprenant des actifs et des retraités, qui offrent leur expertise une fois par mois dans les communes déléguées de La Pommeraye et Saint-Florent-le-Vieil. Ils réparent de petits appareils ménagers tout en enseignant aux usagers des pratiques de maintenance pour prolonger la durée de vie de leurs objets. Ce projet favorise les échanges, l'entraide et la sensibilisation à d'autres initiatives du centre social, contribuant ainsi à la dynamique de réemploi sur le territoire. En moyenne, un objet sur deux est réparé lors de ces sessions, avec 10 à 15 réparations effectuées chaque mois.

**Atelier : FFOM - Booster la réparation sur le territoire** : L'atelier a réuni cinq participants pour une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) portant sur la réparation de proximité.

**Forces** : Le territoire bénéficie de l'engagement des Repair'Cafés, notamment ceux soutenus par le réseau Repar'Acteurs, animé par la CMAR. Ces initiatives représentent une opportunité pour sensibiliser et éduquer le public sur les avantages du réemploi et de la réparation.

**Faiblesses** : La société de consommation et le développement du commerce en ligne renforcent la tendance à l'achat de produits neufs, rendant la réparation moins attractive. Plusieurs obstacles freinent cette démarche : coût parfois élevé, complexité technique des réparations et déclin du lien physique avec les enseignes locales. Le manque de connaissances sur la réparabilité des produits constitue également un frein important. Les participants ont souligné un manque de communication et de visibilité des outils existants (réseaux d'acteurs, bonus réparation, plateformes et tutoriels en ligne), et une transmission insuffisante des compétences de réparation aux jeunes générations.

**Opportunités** : Le territoire pourrait renforcer le réseau de professionnels de la réparation, offrant ainsi des possibilités de formation et de partage d'expériences. L'animation des Repair' Cafés et la promotion des dispositifs existants offrent des opportunités de sensibilisation et de valorisation des compétences locales.

**Menaces** : La faible visibilité des dispositifs et des acteurs du réemploi constitue une limite au développement de la réparation de proximité, malgré la volonté politique affirmée de Mauges Communauté.

**Conclusion** : Le diagnostic établi lors de cet atelier met en lumière le potentiel de développement d'un réseau plus structuré de professionnels de la réparation, renforçant les liens et l'échange de savoirs entre acteurs. Malgré un manque de visibilité actuel, le territoire des Mauges dispose d'un socle solide de bénévoles et de réparateurs investis dans cette dynamique, que la collectivité pourrait davantage promouvoir et soutenir pour encourager une culture de la réparation et du réemploi.



## 2. Accompagner les entreprises dans leurs démarches de transition

**Contexte :** Développement d'une économie circulaire autour de la fabrication de chaussures dont le cuir  
**Témoignage :** Mathieu Berteau, Responsable RSE du groupe Humeau-Beaupréau (regroupant cinq marques, dont Méduse), a partagé l'expérience de son entreprise dans la transition vers une économie circulaire, avec une présentation de 8 minutes.

**Synthèse du panneau :** Le groupe Humeau-Beaupréau s'est engagé dans un projet de valorisation des déchets de bottes en caoutchouc dans la fabrication de ses produits. Les bottes usagées, récupérées dans les points de vente, sont nettoyées, broyées, puis transformées en matière réutilisable pour la conception de nouveaux articles. Pour mettre en œuvre cette initiative, l'entreprise a collaboré avec plusieurs partenaires dont :

- Refashion : pour l'appui financier et l'expertise en gestion des déchets textiles.
- ADECC (Association pour le Développement de l'Économie Circulaire) : qui a facilité les connexions avec d'autres acteurs de la chaîne de production et transmis les connaissances nécessaires à la gestion du projet, tout en assurant une veille réglementaire.
- ADEME : qui a contribué par des financements, accélérant ainsi le lancement et la pérennisation de cette démarche innovante.

### **Atelier : Jeu de Rôle : La Transition Environnementale d'une Entreprise**

**Animatrices :** Luisa Parizot et Aurélia Perotte de l'ADECC ont animé un atelier interactif de 30 minutes, présentant de façon ludique les étapes clés de la transition d'une entreprise vers un modèle circulaire.



L'objectif de cet atelier a été de présenter le parcours type de la transition d'une entreprise ou de la création d'une entreprise dans l'économie circulaire, de l'idée à la diffusion. Animé par deux intervenantes de l'ADECC, cet atelier visait à faire réfléchir et à impliquer activement les participants. La présentation a ainsi pris la forme d'une mise en situation : nous étions une jeune entrepreneuse qui reprend une entreprise industrielle dans le secteur du textile de prêt à porter et qui souhaite débiter une démarche environnementale.

lesquels se tourner, tels que l'ADECC, l'ADEME, la Région, ou encore les collectivités locales. Par cet atelier, l'ADECC a ainsi présenté les différents types de soutien qu'elle propose aux entreprises en transition, notamment en termes de veille réglementaire et de mise en relation avec les parties prenantes.

En conclusion, ces interventions ont illustré des exemples concrets de démarches vers l'économie circulaire, et notamment l'importance d'intégrer l'écosystème d'acteurs du territoire, mais aussi la force de l'interconnaissance entre les acteurs et la collaboration entre eux.



### 3. Favoriser les coopérations, construire de nouveaux modèles économiques

**Contexte :** Mauges Communauté s'engage activement à stimuler les échanges entre les acteurs économiques du territoire, dans le but de co-construire des pratiques innovantes et durables. Le projet Synergie, inscrit dans cette démarche, se situe au cœur de cette ambition.

**Témoignage :** Denis Verron (Chef de projet Synergie à Mauges Communauté)

**Animatrices :** Judit Borbely (IRESA), Pauline Stewart (CCI)

**Synthèse du panneau :** Le site de Synergie est établi dans une ancienne zone industrielle à Saint-Pierre-Montlimart, où depuis 1911, diverses activités industrielles se sont succédées. Aujourd'hui, Mauges Communauté a repris ce site de 12 000 m<sup>2</sup> pour en faire un espace d'innovation, d'expérimentation et de formation.

**Synergie, un lieu d'expérimentation et d'innovation :** De nombreux espaces sont mis à disposition des entreprises : bureaux individuels, espaces de co-working, salles de réunion, ateliers et stockage. Ces espaces favorisent l'échange de savoir-faire entre les acteurs économiques, renforçant ainsi l'interconnaissance et la coopération sur le territoire. Dans le domaine de l'économie circulaire, Synergie héberge également la matériauthèque *Siléo*, qui « valorise et vend des matériaux, du matériel et du mobilier professionnel de seconde main ». Cela permet aux entreprises de se fournir en suivant une démarche de réemploi et de décarbonation.

**Synergie, un lieu de formation :** Le volet formation du projet est assuré grâce à un partenariat entre Mauges Communauté, les *Compagnons du Devoir*, et le réseau de manufactures *Make Ici*. Le tiers-lieu contribue à centraliser et transmettre les savoir-faire dans le territoire, offrant aux entreprises locales la possibilité de monter en compétences en exploitant les expertises partagées sur le site.

#### Atelier « renforcer les coopérations entre entreprises et la construction de nouveaux modèles économiques »

Deux groupes ont été constitués pour répondre à la question : *Quels sont les besoins et les actions à mettre en place pour renforcer les coopérations entre entreprises et créer de nouveaux modèles économiques ?* Chaque groupe a priorisé les actions proposées, et les résultats ont été synthétisés en deux feuilles de post-it. **Synthèse des échanges :** Comment favoriser les coopérations et construire de nouveaux modèles économiques, selon les participants ? (Ou en quoi l'action de Synergie est utile ?)

Les principaux leviers identifiés par les participants sont les suivants :

1. **Sensibilisation :** Mettre en valeur les projets menés par Synergie, communiquer sur ses actions, et établir une cartographie précise des besoins du territoire.
2. **Rencontres entre acteurs économiques locaux :** création de comités interprofessionnels et favoriser les liens entre associations et entreprises locales par des événements d'échanges.
3. **Mutualisation des ressources :** Faciliter l'accès aux ressources disponibles, encourager les partenariats entre producteurs locaux, et organiser des commandes groupées ou la production d'énergie partagée.
4. **Promotion de l'économie fonctionnelle :** Inciter à la mise à disposition d'un usage plutôt qu'à la possession d'un bien, par exemple, mise à disposition de chaussures de travail
5. **Formations :** Proposer des sessions d'échange de pratiques et des formations pour pérenniser les savoir-faire et encourager la montée en compétences.
6. **Participation citoyenne :** Impliquer les habitants dans les initiatives de transition économique et circulaire pour renforcer l'adhésion et la durabilité des actions.



## 4. Accompagner les transformations de la filière BTP



**Contexte :** Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), considéré comme l'un des plus polluants en termes de déchets et d'émissions de gaz à effet de serre, doit relever l'objectif de décarbonation. Les collectivités, et particulièrement Mauges Communauté, peuvent jouer un rôle crucial en accompagnant l'évolution du secteur vers des pratiques plus durables, et en montrant l'exemple.  
**Animateurs :** Maxime Daniau (Échobat) et François Uzureau (Carré Vert)

### Atelier « Comment faire pour que l'écoconstruction soit un moteur de développement économique et créateur d'emplois sur le territoire ? »

**Objectif :** Recueillir les propositions de différentes parties prenantes, notamment des élus et des entreprises, pour élaborer des solutions concrètes en faveur de l'écoconstruction et de la décarbonation du secteur BTP. **Synthèse des échanges :**

#### **1. Sensibilisation : Un levier essentiel**

- Fort besoin de sensibiliser les acteurs sur les enjeux de la transition écologique dans le BTP
- Le travail doit être fait sur l'empreinte carbone, mais également sur l'impact économique des évolutions et changements entrepris
- Diffusion auprès de tous les acteurs de la chaîne : instituts de formation, aménageurs, distributeurs, les maîtres d'œuvre, architectes etc.

#### **2. Réglementation et Normes**

- Clarification des règles pour les matériaux biosourcés, en particulier pour garantir leur prise en charge par les assurances.
- Révision des exigences dans les appels d'offres publics, en intégrant l'utilisation de matériaux biosourcés comme critère de sélection dans les projets de construction.

#### **3. Projets expérimentaux**

- Lancer des projets d'écoconstruction expérimentaux pour démontrer l'efficacité et les possibilités des matériaux et méthodes innovants, tout en informant les entreprises locales et les citoyens sur ces initiatives
- Promouvoir les rénovations écologiques, en s'appuyant sur la Maison de l'Habitat pour proposer un accompagnement financier
- L'exemplarité des projets de la collectivité sera nécessaire pour avoir de la légitimité à porter ce message tout en travaillant avec des entreprises locales : suivre des modèles d'excellence en matière de règles environnementales pour devenir un exemple.

#### **4. Création d'emplois et renforcement des compétences**

- Encourager la création d'emplois dans des créneaux encore peu couverts, tout en renforçant les réseaux et en facilitant les échanges pour mieux intégrer les compétences locales.
- Faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour les chantiers en lien avec la transition écologique, en favorisant l'adaptation des pratiques professionnelles.
- Proposer un modèle de coopération entre collectivités territoriales et PME, avec un soutien logistique pour l'approvisionnement en matériaux écologiques, afin de surmonter les obstacles logistiques et temporels rencontrés par les petites entreprises (exemple : achats de matériaux par les collectivités et pose par les artisans).

#### **5. Outils de coordination et d'évaluation**

- Développer une cartographie des acteurs locaux du secteur pour promouvoir la mutualisation des ressources et l'interconnaissance.
- Mener un diagnostic du territoire pour évaluer l'impact des aides financières (ex. : mesures incitatives pour les rénovations écologiques), analyser le profil des bénéficiaires de ces aides, et identifier d'éventuels manques ou excès dans la chaîne de production et de services.





## 5. Exemplarité des collectivités : démarche collective Territoire Engagé de l'ADEME



**Contexte :** Mauges Communauté et ses six communes ont reçu le label *Territoire Engagé dans la Transition Écologique* attribué par l'ADEME. Ce label est conçu pour inciter les collectivités à structurer et à renforcer leurs actions écologiques, qu'il s'agisse de promouvoir les énergies renouvelables, de développer des mobilités douces ou d'encourager la sobriété énergétique. La démarche requiert une dynamique collective afin de faire progresser la transition écologique à l'échelle locale et dans les pratiques de la collectivité.

**Animateurs :** Séverine Chauvat Voué (Mauges-sur-Loire) et Benoît Briand (Élu en charge de la transition énergétique à Montrevault-sur-Evre)

### Atelier « Territoire engagé dans la transition écologique »

**Objectif :** Cet atelier visait à identifier des actions concrètes d'éco-exemplarité applicables sur le territoire de Mauges Communauté, en lien avec le label de l'ADEME.

#### **Constats des participants sur l'éco-exemplarité :**

- **Lien avec les acteurs du territoire :** Les participants ont souligné l'importance de créer du lien entre la collectivité et les acteurs économiques et associatifs du territoire, qui sont essentiels pour sensibiliser la population.
- **Sentiment de distance entre les habitants et la collectivité :** Depuis la réorganisation de 2016, beaucoup d'habitants peinent à identifier les compétences et le rôle de la collectivité territoriale, ce qui crée un sentiment de moindre proximité avec les élus et parfois un "oubli de l'habitant".

#### **Besoins Identifiés :**

- **Mobiliser les acteurs du territoire :** mobiliser les forces vives du territoire, en particulier les jeunes, afin de favoriser une plus grande implication des habitants et de stimuler l'émergence de nouvelles idées.
- **Développer les tiers-lieux :** espaces collaboratifs pour soutenir et préserver les emplois locaux.
- **Communiquer les actions et les avancées :** informer les acteurs du territoire des compétences de la collectivité et des initiatives mises en place.

#### **Propositions d'Actions :**

- **« Aller vers » :** renforcer les liens avec les associations, les acteurs économiques et les habitants, en intégrant ces derniers dans les commissions et en utilisant des réseaux comme les centres sociaux ou clubs sportifs. Cela permet de mieux faire connaître le rôle de Mauges Communauté et de faciliter la remontée d'informations de la population.
- **« Savoir d'où on vient, pour savoir où on va » :** créer une histoire, un récit des Mauges pour renforcer l'identité territoriale et le sentiment d'appartenance des différents acteurs.
- **Désigner des « ambassadeurs jeunes » :** Ils auraient pour mission de communiquer auprès des jeunes du territoire via les réseaux sociaux afin de mieux les informer et les impliquer.

## 6. Le Plan Alimentaire Territorial des Mauges



**Contexte :** Depuis 2020, le Plan Alimentaire Territorial (PAT) de Mauges Communauté vise à promouvoir une alimentation locale et de qualité tout en soutenant le développement économique du territoire. Le PAT se structure autour de 7 actions, incluant la sensibilisation du grand public et des jeunes, avec une attention particulière pour la restauration collective. Chaque année, 780 000 repas sont servis dans les 46 établissements scolaires du territoire, offrant une opportunité majeure pour valoriser les produits locaux.

**Animateur :** Christophe Daudin - Chargé de mission plateforme logistique

**Synthèse du panneau :** Le PAT de Mauges Communauté met en place diverses actions pour atteindre ses objectifs d'ici 2025. Parmi celles-ci, on trouve la promotion des produits locaux dans les cantines, la lutte contre le gaspillage alimentaire, et des initiatives comme le *Coffret des Mauges*, la *Semaine de l'Alimentation*, et des conférences annuelles. Ces efforts visent à renforcer le tissu économique local, en consolidant les liens entre producteurs, consommateurs, et collectivités.

### Atelier « Comment communiquer sur la plateforme logistique pour son bon fonctionnement ? »

L'idée première de cette plateforme physique est de proposer une seule livraison de produits locaux aux collectivités, par un seul bon de livraison et un seul transport. À noter que les communes nouvelles sont engagées dans cette démarche et que l'idée n'était pas de changer l'habitude des producteurs (vente en directe) mais de favoriser l'entente entre producteurs notamment pour les livraisons. En effet, le but est de centraliser les produits que les restaurateurs achètent à l'extérieur du territoire, à l'intérieur du territoire de Mauges Communauté afin de favoriser la proximité des produits locaux.

#### **Idées clés issues de l'atelier :**

- **Groupes de Travail :** Former des groupes d'interlocuteurs pour discuter des prix, des produits, et de la gouvernance de la plateforme, en associant les familles, les producteurs et les consommateurs.

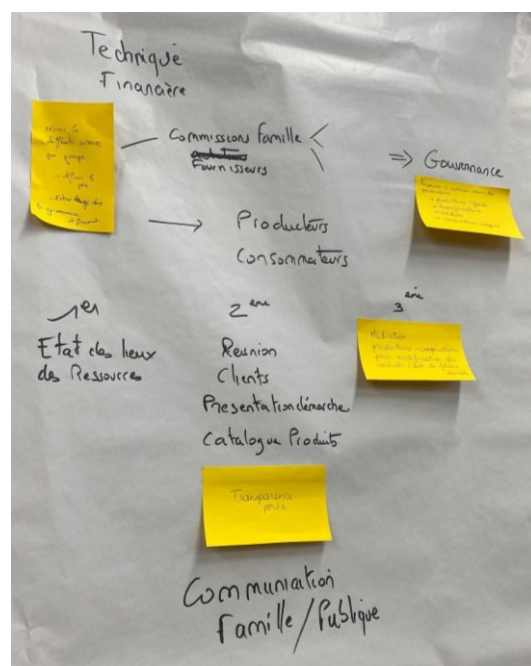
- **Temps d'Échange :** Organiser des sessions avec les acheteurs (les collectivités) pour expliquer la démarche de la plateforme logistique, y compris les prix de manière transparente.

#### **Étapes d'Implémentation :**

- **État des Lieux des Ressources :** Identifier les ressources disponibles sur le territoire en matière de produits locaux et logistique.

- **Réunions de Présentation :** Présenter la plateforme logistique aux collectivités locales et communiquer ses avantages auprès des familles et du grand public.

- **Médiation avec les Coopératives :** Engager un dialogue avec les coopératives pour ajuster les contrats existants et encourager le développement de la filière locale.



## 7. Renforcer le Développement des Énergies Renouvelables (EnR)

**Contexte :** Mauges Communauté s'engage à devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050, dans le cadre de sa stratégie climat-air-énergie. Actuellement, la production d'énergie renouvelable repose principalement sur sept parcs éoliens. Les différents projets sont portés grâce à une forte collaboration entre la collectivité, les entreprises, et les citoyens.

**Témoignage :** Emmanuel Guiton (Président de l'association Energie Citoyenne Loire Et Mauges)

**Animateur :** Valentin Martineau (Mauges Energies)

**Synthèse du panneau :** Pour renforcer le développement des énergies renouvelables (EnR), la société d'économie mixte (SEM) Mauges Energies a été créée afin de développer et de piloter des projets et leurs investissements. Cette structure est financée à 75% par la collectivité de Mauges Communauté. Pour atteindre l'objectif d'ici 2050, l'accélération de la production d'EnR est essentielle pour répondre à l'électrification des usages et des modes de production. L'éolien est la première source d'énergie renouvelable produite sur le territoire, suivie de la biomasse et du solaire photovoltaïque. L'autoconsommation collective est encouragée, permettant aux particuliers et aux entreprises de consommer une énergie locale tout en finançant en partie les projets de parcs. Pour la pérennité des entreprises et leur développement sur le territoire, ce modèle offrirait un prix de l'énergie plus stable que sur les marchés.



**Atelier « Renforcer les EnR dans les Mauges » :** L'atelier vise à définir les leviers et les freins de la filière pour passer d'une production de 200 GWh/an à 350 GWh/an d'ici 2050 sur le territoire en prenant en compte le démantèlement d'anciens parcs, les innovations technologiques, la distribution et la consommation d'énergie, etc. Parmi les discussions, trois sujets sont revenus autour de la table.

La première réflexion porte sur **l'implantation des parcs éoliens et la recherche du foncier disponible**. Tel que souligné par les intervenants, le territoire dispose de différentes contraintes qu'elles soient naturelles, militaires, écologiques ou touristiques. Pour assurer un certain rendement, les éoliennes doivent être implantées sur un secteur avec des vents assez puissants. Le nord du territoire ne présente donc pas un espace privilégié pour l'implantation de nouveaux parcs. Enfin, le développement de petits sites (1 à 3 éoliennes) requiert de mutualiser certaines installations pour optimiser leur raccordement au réseau.

La deuxième réflexion questionne **le démantèlement des parcs et le renouvellement des parcs**. Les premières éoliennes installées dans les Mauges atteindront leur fin de vie dans les années 2030-2040. Les nouvelles technologies d'éoliennes, plus performantes, sont un indicateur positif au regard des contraintes d'implantations et des restrictions administratives. Si leur puissance et rendement augmentent, l'objectif est de définir de nouveaux sites adaptés. Le remplacement des anciennes éoliennes par des équipements plus puissants est donc une piste envisagée. Cependant, le démantèlement représente un coût, et le recyclage ou le réemploi des composants reste un enjeu majeur. En effet, le traitement des pâles n'est pas aussi abouti que le recyclage des socles en béton et des matériaux en fer. Un modèle économique reste à trouver pour celles-ci sur le territoire.

La dernière réflexion porte sur **l'acceptabilité des installations**. La gouvernance des projets avec la participation des citoyens et le retour des bénéfices économiques sur le territoire est cruciale pour améliorer l'acceptation des parcs éoliens. Emmanuel Guiton a témoigné sur la performance des parcs éoliens citoyens en matière de sensibilisation des habitants sur la valeur de l'énergie, de sa production à la maîtrise de sa consommation. L'implication des acteurs du territoire est donc nécessaire pour développer un modèle d'investissement local et résilient. Les leviers de l'efficacité énergétique et de la sobriété - visant à réduire le gaspillage - sont également à mobiliser pour réduire la consommation énergétique de près de 40%.

## 8. Mesurer les conséquences du changement climatique

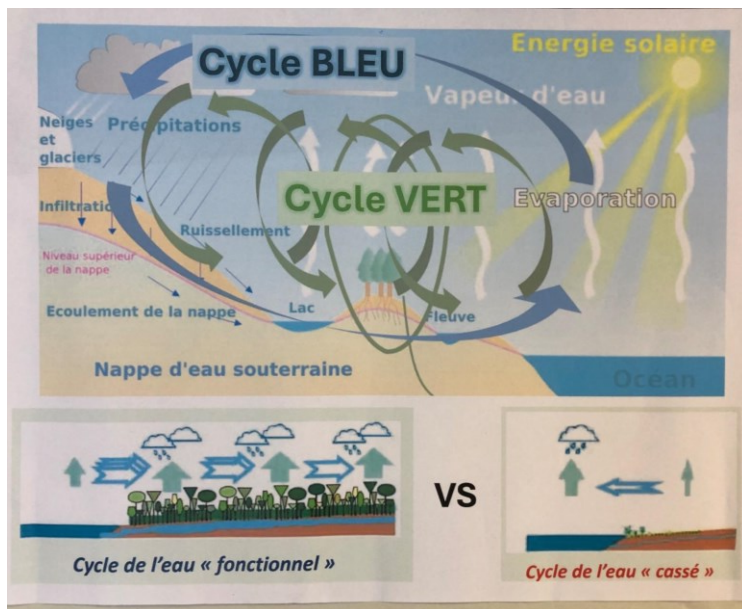
**Contexte :** Le territoire de Mauges Communauté est et va être confronté à des sécheresses, des inondations, des glissements de terrain, ou encore à une perte de biodiversité. Dans ce contexte, **mesurer** les effets du changement climatique, qui peuvent être très localisés, est un enjeu essentiel pour les atténuer et mieux s'y adapter.

**Témoignage :** Gabriel Morice, Pôle grand cycle de l'eau Mauges communauté

**Animateur :** Dimitri Caillaud, Chargé de mission transition énergétique Mauges communauté

**Synthèse du panneau :** Nous connaissons traditionnellement le cycle de l'eau "bleu". En revanche, dans le **cycle de l'eau "vert"**, une plus grande partie de l'eau est absorbée par la végétation et les sols. Cette eau est ensuite évaporée ou transpirée par les plantes, jouant un rôle important dans le retour de l'eau vers l'atmosphère. L'intégration du vivant et la remise en circulation de l'eau dans les milieux terrestres sont désormais mieux considérées.

La végétalisation des espaces et les aménagements font partie des enjeux majeurs pour que le cycle vert fonctionne correctement, un excès de canalisations et d'infrastructures artificielles peut empêcher l'eau de pénétrer les sols et d'être captée par la végétation, ce qui réduit l'absorption naturelle de l'eau.



### **Atelier « Mesurer les conséquences du changement climatique »**

Au cours de l'atelier, environ quinze acteurs de différents horizons ont échangé sur des questions telles que : comment identifier les marqueurs du changement climatique ? Comment capter et collecter des données ? Comment reconnaître un changement climatique ? **Pourquoi et par qui ces données peuvent-elles être utilisées ?**

Lors de cet atelier, l'idée de créer un réseau de citoyens pour recueillir des données a été proposée. Les données collectées pourraient varier en fonction des besoins (pluviométrie, photos d'un même lieu, etc.). Des outils numériques pourraient également être utilisés.

Aujourd'hui, des données sur les changements climatiques sont accessibles et étudiées par des groupes scientifiques tels que le GIEC Pays de la Loire, le CPIE et la LPO. L'objectif de la collecte de données est d'adopter une approche très locale, en s'appuyant sur les indicateurs proposés par le GIEC.

Ces données devront être faciles à collecter en s'appuyant notamment sur la profession agricole. Par exemple, pour le vignoble, il s'agirait de suivre l'évolution des dates de début des vendanges au fil des années, offrant ainsi un aperçu des impacts du changement climatique sur le cycle de la vigne.

Plusieurs questions se posent autour de cette collecte de données : comment encourager une participation citoyenne durable ? Car la continuité des informations dans le temps est cruciale. Comment interpréter ces indicateurs de manière pertinente ?

Les besoins en matière de communication et **d'interopérabilité** ont été identifiés comme des éléments cruciaux pour permettre l'accès aux mesures et données à tous.



## 9. Déployer les Éco-événements

**Contexte :** Dans le cadre du partenariat entre le CPIE Loire-Anjou et Mauges Communauté, l'objectif est de reconnaître l'engagement des associations du territoire dans la transition. Pour cela, les deux entités s'associent pour impulser une dynamique éco-responsable dans les événements organisés dans les Mauges.

**Témoignage :** Karine LEGENDRE (Osez Mauges)  
**Animateur :** François MALINGE (CPIE Loire-Anjou)



**Synthèse du panneau :** Un accompagnement varié est proposé aux structures : réunions collectives, temps individuels, et soirées thématiques. Le diplôme « Mon événement éco-responsable » valorise les engagements des associations éligibles. Depuis 2024, 40 événements, tels que festivals, fêtes scolaires, et trails, ont obtenu cette labellisation. Par exemple, lors de l'inauguration de la route européenne d'Artagnan, la scénographie a été réalisée en utilisant du matériel fabriqué en insertion sociale et dans une perspective de réemploi. Plusieurs niveaux de diplômes sont également en cours d'élaboration pour mieux s'adapter aux différents niveaux d'engagement des structures.

### Atelier « Diversifier et accroître le nombre de structures candidates au diplôme »

Six participants

#### **Constats et enjeux :**

- Organiser un événement éco-responsable ne génère pas nécessairement de coûts supplémentaires ; de nombreuses structures mènent déjà des actions sans le savoir.
- Les problèmes de tri lors des événements, tels que la déresponsabilisation des participants et la nécessité d'une signalétique adéquate, sont récurrents.
- Certains secteurs, comme le sport et l'alimentation, montrent moins d'engagement dans une démarche éco-responsable.
- Les pratiques ancrées dans l'organisation d'événements peuvent être difficiles à faire évoluer.
- Intégrer la transition écologique dans la conception des événements ajoute une charge de travail supplémentaire, souvent supportée par des bénévoles.

#### **Préconisations :**

- **Valorisation de l'engagement éco-responsable :** Inclure des critères éco-responsables dans les appels à projets pour susciter la réflexion.
- **Cooptation et parrainage :** Encourager les structures déjà engagées à parrainer d'autres événements pour renforcer le réseau.
- **Création d'un outil de recensement :** Mettre en place un répertoire des événements et un inventaire des ressources matérielles (toilettes sèches, matériel de cuisine, etc.) et immatérielles (réseau local de foodtrucks, brasseurs, producteurs, etc.) pour favoriser la mutualisation.
- **Désignation d'un référent Éco-responsabilité :** Identifier une personne responsable de l'éco-responsabilité au sein des structures organisatrices.
- **Repenser la terminologie :** Adapter le vocabulaire utilisé pour limiter les réticences associées à l'écologie.

**Apport des étudiants :** Face à la réticence à la mutualisation des moyens, réfléchir à un système d'assurance et/ou de location à bas prix pour le matériel utilisé lors des événements.

## 10. Agriculture et changement climatique : atténuer, s'adapter et stocker le carbone

**Contexte :** Mauges Communauté a lancé un appel à projets pour atténuer les effets du changement climatique sur le territoire et s'y adapter. Un des projets retenus consiste à accompagner les agriculteurs dans le développement d'une filière locale de légumineuses. Ce projet s'étend sur trois ans et se décline en trois phases : identification des agriculteurs intéressés, essais sur leurs exploitations, et promotion de cette filière, notamment par le biais de chefs cuisiniers.

**Témoignage :** Samuel Poupin, agriculteur à Mauges-sur-Loire.

**Animateur :** Antoine Rondeau (Chambre d'Agriculture)

### Atelier « Attention et adaptation aux changements climatiques par l'Agriculture »

**Objectif :** Présenter les axes du plan d'adaptation et d'atténuation de Mauges Communauté face aux enjeux du changement climatique en agriculture et réfléchir ensemble à d'éventuels axes supplémentaires.

**Déroulement :** Après un premier tour de table, l'atelier a mis un peu de temps à démarrer. Antoine Rondeau a distribué des post-it pour que les participants puissent noter les principaux enjeux de l'agriculture actuelle. Une discussion a été amorcée autour de la méthode de préservation des sols de Samuel Poupin, en particulier sur la nature du couvert végétal utilisé. Cependant, le dialogue n'a pas pu se développer avec le reste des participants.

#### **Résultats des Post-it :**

À la fin de l'atelier, les principaux enjeux identifiés étaient :

- La sauvegarde des terres agricoles
- La préservation des sols
- La gouvernance et gestion de l'eau

#### **Observations:**

Il a été constaté un manque de compréhension et de dialogue entre les élus/administrateurs et les agriculteurs. Malgré cela, une volonté d'échanger sur ces sujets a été ressentie parmi les participants, indiquant un besoin d'améliorer la communication et la collaboration.



## 11. Aménager et vivre le territoire dans la perspective du changement climatique

Témoignage : Philippe DURAND - Animateur de la Maison de l'Habitat (MDH)



**Qu'est-ce que c'est** : La Maison de l'Habitat est un dispositif conçu pour aider les citoyens à naviguer dans les aides disponibles pour la rénovation énergétique de leur habitat. Elle est composée de 2,5 salariés spécialisés dans la rénovation et le suivi des évolutions législatives.

**Impact sur le territoire** : La MDH offre des services aux habitants de Mauges Communauté, ce qui contribue à une augmentation du nombre de logements rénovés sur le territoire.

**Rôle de la Maison de l'Habitat** : De nombreuses aides s'inscrivent dans la politique d'aides à la rénovation énergétique de l'État. Cependant, une méconnaissance de ces aides et des difficultés liées au montage administratif peuvent freiner les initiatives. La Maison de l'Habitat agit en tant que facilitateur et accompagnateur pour les résidents de Mauges Communauté, leur permettant d'accéder plus facilement aux ressources et de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'aide disponibles.

## 12. Les mobilités bas-carbone : Quelles mobilités pour demain ?

Témoignage : Mathieu Moullé – Chargé de projet transition énergétique (Alisée)



**Objectif** : Encourager les changements de comportement en diversifiant les moyens de déplacement, notamment à travers le covoiturage et l'usage du vélo.

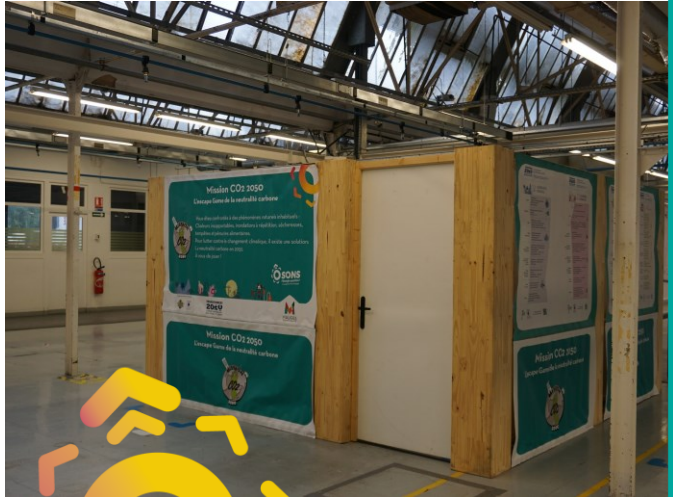
**Contexte** : Mauges Communauté a répondu à un appel à projet lancé par l'association Alisée pour accompagner le changement de pratiques sur le territoire des Mauges. Pendant deux ans, Alisée mène une expérimentation visant à mettre en place des actions en faveur des mobilités.

**Le projet Acti'mobil** : Ce projet, mené par l'association Alisée, cible une zone d'activités à Beaupréau qui regroupe plus de 70 entreprises et 4 000 salariés. L'objectif principal est de créer une dynamique pour favoriser le changement de comportement concernant les déplacements domicile-travail.

### Étapes de l'expérimentation :

1. **Diagnostic des mobilités** : Réaliser une évaluation des pratiques de mobilité à l'échelle de Mauges Communauté pour comprendre les comportements actuels.
2. **Constitution d'un groupe mobilité** : Former un groupe composé d'utilisateurs et de représentants d'un collectif d'entreprises afin de stimuler l'échange d'idées et d'expériences.
3. **Mise en œuvre des projets** : Création de pistes cyclables pour sécuriser les trajets à vélo ; Organisation de "speed dating" entre les acteurs de la mobilité pour échanger sur les bonnes pratiques ; Tests de vélos électriques pour encourager leur utilisation.





## 13. Des biodéchets aux bioressources

**Contexte :** La gestion et la valorisation des biodéchets sont devenues des priorités pour Mauges Communauté, en réponse à l'évolution législative de 2024. Cet atelier, animé par des acteurs du CPIE Loire-Anjou, présente les initiatives mises en place pour réduire les déchets organiques et les transformer en ressources, avec l'aide d'une entreprise spécialisée.

**Témoignage :** Jérôme JAMIN - Entreprise Label Verte – Accompagnement au compostage partagé et valorisation des biodéchets sur ALM et Mauges Communauté

### **Un compostage local et un accompagnement des habitants**

Le projet se base sur la promotion et l'accompagnement du compostage domestique et ultra-local, avec l'objectif de minimiser les transports et d'encourager les habitants à valoriser leurs biodéchets directement chez eux ou à proximité. Pour ceux qui n'ont pas d'espace extérieur, des sites de compostage partagés sont mis en place sur des espaces communaux ou privés accompagnés par Label Verte et financés par Mauges Communauté. LABEL verte accompagne chaque site, de la demande initiale jusqu'à l'utilisation du compost. L'entreprise propose un soutien technique, du matériel, assure la maintenance et forme les habitants à la gestion des composteurs. Ce modèle repose donc sur une implication active des habitants, soutenus par une expertise professionnelle.

### **Un impact environnemental et social fort**

Chaque habitant produit en moyenne 40 kg de biodéchets par an, en France, ce qui représente 33 % des poubelles. Sur le territoire de Mauges Communauté, 85 % des foyers ont des solutions de tri et de valorisation des biodéchets. Mauges communauté souhaite permettre à chaque foyer de trouver sa solution (compostage individuel, lombricompostage, compostage partagé).

### **Des projets ambitieux**

La communauté d'agglomération prévoit la mise en place de 20 sites de compostage partagés en 2024, avec 57 autres projets en cours. Pour les professionnels, un autre programme a vu le jour avec la création de 37 sites de compostage autonome depuis 2023, et 18 projets en développement. Un accompagnement et un diagnostic sont également proposés pour aider les entreprises à adopter ces pratiques.



## 14. Renforcer le réemploi

**Contexte :** L'allongement de la durée de vie des objets et matériaux d'usage courant est un enjeu pour la transformation de la consommation, donc des modes de vie. Le réemploi permet ainsi de multiplier les usages d'un même objet ou matériau avant qu'il ne devienne un déchet.

La création de la matériauthèque Siléo est un nouvel outil pour le territoire des Mauges qui facilite la logistique et le développement du réemploi pour les particuliers comme pour les entreprises.

Mauges Communauté souhaite amplifier la dynamique du réemploi, en particulier auprès des entreprises.

**Animatrice :** Pauline Stewart – CCI

**Témoin :** Guillaume Fleury, Matériauthèque Siléo

**Synthèse du panneau :** Le réemploi consiste à prolonger la durée de vie d'un objet ou d'un matériau en le réutilisant, pour un même usage ou un usage différent. Cette pratique qui se différencie du recyclage s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire en encourageant des modes de consommation plus durables et en réduisant les déchets.

### **Quels sont les principaux freins/enjeux :**

**Prédominance du recyclage :** Dans la loi, le réemploi doit être privilégié par rapport au recyclage, mais dans les faits, c'est pourtant le recyclage qui est privilégié par les acteurs. En effet, en raison de la surconsommation qui induit un volume de déchets très important, la filière du réemploi peine à absorber ces volumes considérables (ex : l'écocyclerie peut recevoir 10 tonnes de vêtements).

**Demande et approvisionnement insuffisants :** La demande des consommateurs pour les produits réemployés reste faible, bien qu'une hausse soit visible (ex : smartphones reconditionnés). Concernant les entreprises, elles sont intéressées par des matières stratégiques (ex : métal, bois) qui nécessitent de gros volumes, une qualité et une fréquence d'approvisionnement que le réemploi ne peut pas toujours garantir.

**Pas assez d'acteurs :** Le secteur du réemploi compte peu d'acteurs par rapport au volume de déchets à traiter. On peut quand même noter que des initiatives locales se mettent en place.

### **Exemple d'action :**

**Création de la matériauthèque :** En janvier 2024, la matériauthèque *Siléo* est créée dans les Mauges. L'objectif est de collecter des matériaux de réemploi provenant de dons d'entreprises, de particuliers, de chantiers de déconstruction, etc. pour alimenter un magasin. Une fois les matériaux triés et nettoyés par l'équipe de *Siléo*, les particuliers comme les professionnels peuvent venir s'approvisionner.



## 15. Nos Déchèteries demain

**Contexte :** Le territoire des Mauges dispose de 14 déchèteries et de 2 éco-points à destination des ménages et des professionnels. Ces sites sont à améliorer pour répondre à la réglementation, accueillir les habitants en toute sécurité et permettre un maximum de tri des déchets présentés.

**Animatrice :** Lucie CHEVROLLIER – Mauges Communauté

**Témoin :** Estelle BUREAU – Mauges Communauté

**Synthèse du panneau :** Le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) définit des objectifs de réduction des déchets. L'axe 3 du plan est spécifiquement dédié aux déchets apportés en déchèteries. 4 actions sont prévues :

- Rationaliser le nombre de sites accessibles aux utilisateurs afin de rendre le réseau de déchèteries conforme aux exigences réglementaires.
- Déployer de nouvelles filières de tri pour plus de valorisation
- Instaurer une part incitative sur le service déchèteries dans le financement du service
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la prévention des déchets dans les déchèteries

### Atelier « Quelle déchèterie idéale pour les habitants des Mauges demain ? »

**Déroulement :** Les 5 participants se sont essayés à l'exercice en répondant à 3 questions :

#### **Quel accueil / conseil sur les sites ?**

- 1<sup>ère</sup> étape : arrêt à la zone réemploi. Respect de la hiérarchie des modes de traitement dans le parcours des utilisateurs. Bien travailler le sens de circulation
- Former le personnel d'accueil : difficulté de savoir ce qui est réemployable (notion de perception)
- Privilégier l'accueil physique (et les échanges) aux panneaux
- Rendre l'attente ludique / valoriser le geste des habitants (parcours / nudges)

#### **Quelles filières de tri ?**

- Tri des métaux par type (nécessite formation des agents)
- Attention à la perte du réemploi avec les nouvelles filières Responsabilité Élargie des Producteurs,

#### **Quels modes de traitement ?**

- Respecter la hiérarchie des modes de traitement
- Travailler avec les acteurs économiques pour faire émerger de nouvelles filières avec les acteurs locaux.

## 16. Mobiliser le grand public et les scolaires autour de la transition écologique

**Contexte :** Les actions de sensibilisation des publics sont un des piliers fondamentaux pour accompagner l'évolution des pratiques dans le cadre de la transition écologique.

**Animatrice :** Mathilde BESNARD – Mauges Communauté

**Témoignage :** Nicolas ROUGIER – La Turmelière

### Atelier « Comment mobiliser les publics autour de la transition écologique ? »

**Déroulement :** plus d'une dizaine de personnes ont participé à l'atelier. La plupart avaient une expérience et une expertise autour de l'animation des publics scolaires et du grand public. Un tour de table a permis de mieux se connaître.

Objectif construit en commun : Les gestes environnementaux ne doivent plus être vus comme un effort, mais entrer dans une habitude, un quotidien, rendre les actions désirables.

Plusieurs éléments de réponses sont ressortis

- Ne pas culpabiliser les participants : Ne pas pointer qu'ils « sont le problème » mais plutôt qu'ils « sont la solution »
- Aborder le sujet à traiter de manière détournée – On va voir un spectacle par exemple
- Travailler avec des acteurs de terrains déjà proches des habitants – des référents
- Agir sur le long terme plutôt qu'une action « one shot »
- Intégrer la notion de justice sociale dans la construction des actions
- Rester universel, neutre (sortir de l'étiquette « écolo »)

### Temps 3 : Visite Synergie

*"C'est à l'échelle locale que se joue la transition vers une économie plus responsable et plus durable. C'est sur le terrain que s'invente la coopération entre les acteurs économiques, les collectivités, les associations, les citoyens. Et bientôt, c'est à Synergie que vont se déployer les initiatives innovantes et solidaires, les expérimentations, et les bonnes pratiques."*

Didier Huchon, président de Mauges Communauté

Pour contextualiser, ce bâtiment de Saint-Pierre-Montlimart est un site industriel depuis 1911. Son histoire débute par la fabrication de lampes d'éclairage et conserve jusqu'en 2022 une production liée à l'électronique. La dernière entreprise en date, Lacroix Electronics, faisait travailler plus de 450 salariés avant son transfert à Beaupréau.

La collectivité a souhaité valoriser le foncier, pour le développement de l'économie circulaire. C'est pourquoi, Mauges Communauté a racheté en juin 2022 le site industriel de Lacroix. La volonté est d'accueillir des acteurs économiques qui puissent se tester sur deux ou trois ans. Un projet comme Synergie est un investissement coûteux pour Mauges Communauté qui doit trouver un modèle économique viable pour le site.

Synergie est un tiers lieu qui repose sur trois piliers : expérimentation, innovation et formation. Dans un espace de plus de 12 000 m<sup>2</sup> et sur 3,2 hectares, le site est un projet collectif porté avec les entreprises. Le showroom permet de mettre en avant des entreprises du territoire qui participent à l'économie circulaire, à la réutilisation, au recyclage. Ce lieu a également pour objectif de transmettre et faire de la pédagogie, notamment sur l'*upcycling*.

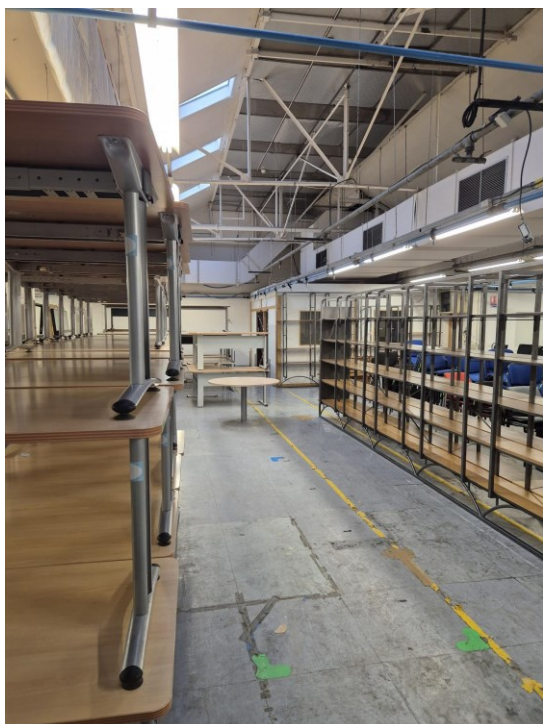


Le bâtiment dispose de quelques particularités (amiante) qui compliquent le bon développement du site. Toutefois, l'objectif affiché par la collectivité est de faire évoluer l'ancienne usine et de la reconverter en trouvant davantage d'acteurs et d'entreprises. La transformation du site est un enjeu important puisqu'elle engendre de nouveaux coûts pour Mauges Communauté. Pour amortir au mieux, les entreprises payent un loyer au prix du marché. Parmi ces dernières, se trouvent notamment : Siléo, les Grands-Bois, les Compagnons du devoir (formation), Imaginative.

La répartition de l'espace au sein du bâtiment est bien définie. Toutefois, il existe des parties communes aux entreprises. La plus stratégique est le quai qui permet d'accueillir les poids lourds et les différentes cargaisons. Cet espace est suivi par les salles de classe (en construction) qui sont mutualisées. La formation est un travail en lien avec les Compagnons du devoir. La mission de la collectivité est de coordonner les formations, tout en intensifiant les usages (locaux et machines).

Synergie dispose également d'un grand espace de 2 000 m<sup>2</sup> qui permet la manutention d'objets plus imposants comme des charpentes. Cet espace ainsi que la partie menuiserie vont accueillir les Compagnons du devoir à partir de 2025. La question de la formation implique l'ajout de nouveaux acteurs : les jeunes. Ces derniers complexifient le modèle économique et juridique, en ajoutant une difficulté dans le réaménagement du site.

Par exemple, une partie du parking sera adaptée en hébergement modulaire pour accueillir les nouveaux acteurs. Synergie souhaite développer un pôle d'excellence sur les matériaux souples (cuir, maroquinerie, etc.). Ce projet initié par les Compagnons du devoir intervient dans une partie non mutualisée du bâtiment. Mauges Communauté et les Compagnons ont été lauréats d'un appel d'offre DEFFINOV qui permet de financer en partie ce projet. Cet appel à projet vise à valoriser des lieux hybrides qui développent des activités économiques.



L'ancien siège de Lacroix comporte un espace plus confortable, destiné à d'autres formes d'activités. L'atelier transformation numérique est un lieu de formation continu où les entreprises et artisans peuvent tester, réaliser des produits (imprimante 3D, brodeuse numérique, découpe vinyle, fraiseuse numérique, et bientôt découpe laser). DEFFINOV a permis de financer l'achat de certaines machines. L'enjeu est de

développer la promotion des formations pour rentabiliser encore une fois les investissements faits sur le site.

Enfin, la matériauthèque Siléo reprend un large espace de stockage. L'objectif du projet se définit en 3 points : une plateforme de mobiliers, une structure en réseau et une vocation à sensibiliser. Il s'agit d'une plateforme de mobilier professionnel avec une revente sur le site. Les principaux meubles sont triés et valorisés pour être facilement revendu aux professionnels et aux particuliers. La matériauthèque permet le recyclage de nombreux mobiliers qui sont parfois donnés ou achetés lors de ventes spéciales. De nombreux meubles font l'objet de réemploi à l'image de petites charpentes qui sont utilisées pour le showroom.

